



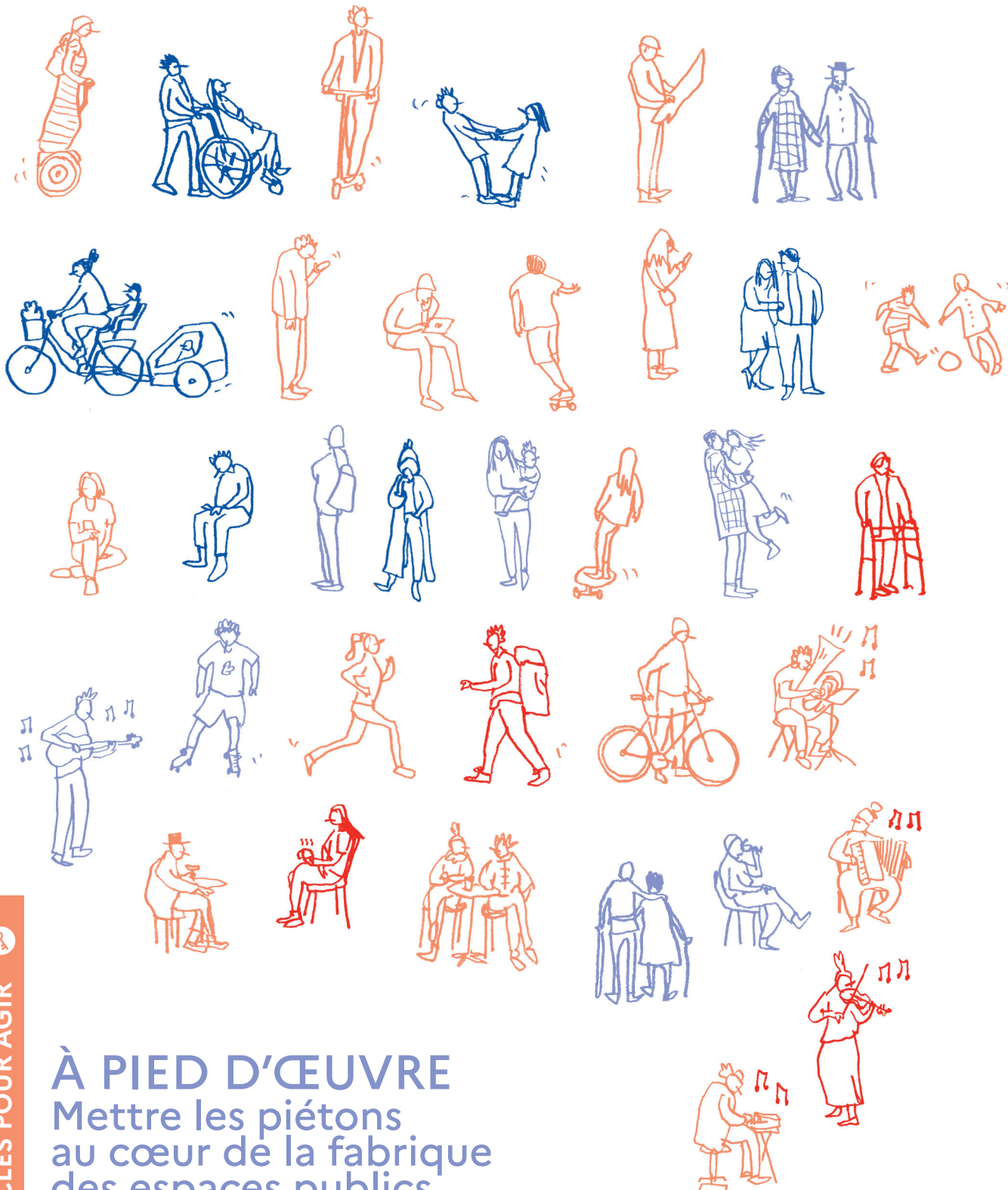
RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

ADEME



AGENCE DE LA  
TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE



CLÉS POUR AGIR

À PIED D'ŒUVRE  
Mettre les piétons  
au cœur de la fabrique  
des espaces publics

PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE

**Ce document est diffusé par l'ADEME**

**ADEME**

20, avenue du Grésillé  
BP 90406 | 49004 Angers Cedex 01

Étude réalisée pour le compte de l'ADEME  
par Agence Monono + Le Facilitateur de Mobilité + Equal Saree

**Coordination technique :** Christelle Bortolini (ADEME)

**Rédaction :** Stéphane Malek (Monono)  
avec les contributions de Julien de Labaca (Le Facilitateur  
de Mobilité), Alicia Lugan et Julia Goula Mejon (Equal Saree),  
Lucas Delafosse et Pauline Dupuis (Monono)

**Coordination :** Stéphane Malek (Monono)

**Création graphique :** Lucas Delafosse (Monono)

**Citation du rapport «Clés pour Agir» :**

Monono (dir.), 2022, **À pied d'œuvre. Mettre les piétons  
au cœur de la fabrique des espaces publics**, 88 pages

**Brochure réf. 011881**

**Dépôt légal :** ©ADEME Éditions, décembre 2022

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite selon le Code de la propriété intellectuelle (art. L 122-4) et constitue une contrefaçon réprimée par le Code pénal. Seules sont autorisées (art. 122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé de copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, pédagogique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, sous réserve, toutefois, du respect des dispositions des articles L 122-10 à L 122-12 du même Code, relatives à la reproduction par reprographie.



## CONSIDÉRER LES PIÉTONS ET LES USAGES DE LA MARCHÉ DANS LEUR DIVERSITÉ

► Ce guide a pour objectif de décrire les moyens, les outils et les processus pour faire de la figure du piéton le pivot de la fabrique des espaces publics. Il s'adresse à l'ensemble des acteurs concernés, élu·es, technicien·nes des collectivités, professionnel·les et toute personne curieuse des questions d'urbanisme et d'aménagement du territoire. Il vise à guider l'action publique dans les différentes étapes d'une politique de fabrique des espaces publics, depuis la conduite de projet aux outils opérationnels en passant par la vision stratégique.

### RENOUVELER LA VISION ET LA FABRIQUE DES ESPACES PUBLICS DU QUOTIDIEN

La prise en compte des piétons et de la marche nous invite à sortir d'une vision de l'aménagement de l'espace public strictement orientée par l'infrastructure de la voirie et sa fonction principale d'écoulement des flux. Si le déplacement demeure une composante essentielle, il ne doit être qu'un aspect d'une fabrique des espaces publics comme espaces vivants, centrée sur le partage de l'espace, l'accessibilité, les relations sociales, la convivialité, l'écologie, la diversité et la complémentarité des usages.

### LA MARCHÉ EST PLUS QU'UN MODE DE DÉPLACEMENT

Par son universalité et sa capacité à relier tous les moyens de locomotion, la marche est le mode de déplacement le plus souple, le plus agile, le plus économique, le plus écologique, le plus sain et le plus indispensable. Elle est de tous les trajets, qu'il s'agisse de marcher jusqu'à son automobile ou vers une station de transports collectifs, de changer de mode ou de faire les quelques pas pour arriver à destination. La marche est à la fois un mode de déplacement à part entière et le liant qui rend possible l'intermodalité (l'utilisation de plusieurs modes de déplacement lors d'un même trajet).

En ce sens, la garantie du confort des piétons, de leur sécurité, de la continuité et de l'accessibilité de leurs cheminements devrait constituer un droit inaliénable et universel.

L'expérience du piéton c'est avant tout l'expérience universelle de l'espace à échelle humaine, que chaque individu peut faire quel que soit son âge, son genre, ses caractéristiques fonctionnelles ou ses capacités financières. Ainsi, favoriser la marche c'est déjà contribuer à fabriquer des espaces publics plus inclusifs.

Pour autant, il n'y a pas un piéton mais des piétons, et il est nécessaire de ne pas homogénéiser une catégorie qui se définit avant tout par la diversité de ses membres. Le rapport à l'espace, ainsi que le rapport à soi et aux autres dans l'espace, varient et structurent fortement les pratiques. On ne s'y repère et ne s'y déplace pas tou·te·s aussi facilement ni pour les mêmes raisons, on ne s'y sent pas tou·te·s autant légitimes et en sécurité, on ne l'appréhende pas tou·te·s avec les mêmes sens ou depuis la même hauteur, on n'y apprécie pas les mêmes choses, etc.

Par conséquent, nous ne sommes pas tous égaux face à la marche.

### LES ENFANTS ET LES PERSONNES ÂGÉES : DE LA VULNÉRABILITÉ À L'OPPORTUNITÉ

S'il y a bien un public qui concentre les enjeux actuels en termes de conception, d'accessibilité et de pratique de l'espace public, il s'agit des enfants. À eux seuls, ils nous mettent face aux questions de sécurité, de confort, de pollution, de santé et d'intensification des usages, qui doivent guider l'action publique en la matière. Leur place dans l'espace n'a cessé de se dissiper depuis des décennies.

Des espaces publics en faveur des piétons doivent être des espaces publics en faveur des enfants. Surtout, des espaces publics en faveur des enfants sont systématiques des espaces publics en faveur de tous les piétons. En effet, la prise en compte de leurs besoins spécifiques profite à tous les usagers de la ville. Il en va de même pour les personnes âgées, pour lesquelles la conception des rues doit nécessairement avoir un niveau d'exigence en termes de sécurité, d'accessibilité et de confort.

# LES CO-BÉNÉFICIAIRES D'UNE POLITIQUE PUBLIQUE ÉCOLOGIQUE ET DURABLE EN FAVEUR DES PIÉTONS

La marche est un mode de déplacement durable, sobre et résilient, concourant à la réduction des gaz à effet de serre, des polluants, du bruit et à la préservation de la biodiversité. La figure du piéton, symbole d'urbanité, invite également la densité, la centralité, la connexion et la proximité, et sa promotion touche donc directement à la lutte contre l'étalement urbain et l'artificialisation des sols, la renaturation et la végétalisation des villes.

Durable, la marche l'est également au regard de ses bienfaits en termes de santé publique, alors que la sédentarité est un enjeu de société, que la pollution atmosphérique tue, que la pollution sonore abîme et que le culte de la vitesse peut être une source de stress et de mal-être.

On voit bien que derrière les enjeux de mobilité, de sécurité routière et d'hospitalité des espaces publics, la marche est à la jonction de nombreux co-bénéficiaires, faisant de la promotion de piétons un enjeu de société fondamental.

## REDÉFINIR LA GOUVERNANCE DU PROJET

À travers ce guide, il s'agit de poser les grands jalons d'une politique publique d'aménagement, en s'attachant moins à la technicité de certaines mises en œuvre qu'aux leviers et processus qui les insufflent.

L'idée est simple : il sera difficile d'agir sur les espaces produits sans réinterroger toute la chaîne de production.

Trois grandes parties composent le guide, dans une logique d'entonnoir allant du plus global au plus particulier :

- 1. La conduite de projet** : repenser les fondements d'un projet adapté, partagé et malin, en se donnant les moyens de comprendre les contextes, de coopérer et d'inventer de nouveaux modes de faire.
- 2. La vision stratégique** : définir un plan d'action cohérent et contextualisé, et déterminer les grands principes à même de guider une politique publique en faveur des piétons.
- 3. Les principes opérationnels** : mettre en œuvre la fabrique concrète d'espaces publics favorables aux piétons, en termes de programmation, de conception, de gestion et d'entretien.

Chaque partie est composée de fiches-actions détaillées et richement illustrées. L'ensemble peut être lu de façon linéaire (un début, un milieu, une fin) ou selon la logique du picorement, au gré des besoins, des envies, des fiches et des encadrés. Ce travail veut proposer une vision globale et accessible. Nécessairement lacunaire, il a plutôt vocation à constituer une porte d'entrée vers les différents sujets qu'il aborde. Un document annexe recense l'ensemble des « cas » évoqués lors des entretiens réalisés dans le cadre de cette étude.

The image shows four sample pages from the guide, each with annotations explaining their structure and content:

- Page 1 (Left):** Titled "REDÉFINIR LE PARTAGE DE LA VOIE". Annotations include: "Titre de la fiche évoquant l'action", "Encadré « Et concrètement ? » renvoie à un concept ou un exemple de politique publique inspirant provenant d'une collectivité en France ou en Europe", and "Paragraphe introductif qui synthétise les grands thèmes et enjeux".
- Page 2 (Middle-Left):** Titled "HIÉRARCHISER LE MAILLAGE DES VOIES POUR DÉGAGER DES MARGES DE MANŒUVRE". Annotations include: "Encadré « Idée reçue » présente et déconstruit une idée reçue relative au thème évoqué par la fiche." and "Série de préconisations d'actions et d'interventions, organisées par grands principes".
- Page 3 (Middle-Right):** Titled "REDÉFINIR LES LOGIQUES DE COMPOSITION DE LA VOIE AU PROFIT DES PIÉTONS". Annotations include: "Encadré « Définition » éclairage synthétique sur un terme, un concept ou un point réglementaire en lien avec le thème de la fiche" and "Illustrations pour souligner un ou des points saillants du texte.".
- Page 4 (Right):** Titled "LA VILLE 20". Annotations include: "Encadré « Définition » éclairage synthétique sur un terme, un concept ou un point réglementaire en lien avec le thème de la fiche" and "Illustrations pour souligner un ou des points saillants du texte.".

Paragraphe introductif qui synthétise les grands thèmes et enjeux

Encadré « Idée reçue » présente et déconstruit une idée reçue relative au thème évoqué par la fiche.

Illustrations pour souligner un ou des points saillants du texte.



## À PIED D'ŒUVRE

### Mettre les piétons au cœur de la fabrique des espaces publics

Ce guide a pour objectif de décrire les moyens, les outils et les processus pour **faire de la figure du piéton le pivot de la fabrique des espaces publics**. Il s'appuie sur une grande diversité de publications (ouvrages académiques, articles, guides opérationnels, cahier de prescriptions, études comparatives, *benchmarks*, etc.) et sur un nombre conséquent d'entretiens réalisés avec des acteurs et actrices de la fabrique des espaces publics (élu·es, technicien·nes, concepteurs et conceptrices, acteurs associatifs), impliqués dans des contextes, des échelles et des enjeux territoriaux variés (métropoles, villes moyennes, territoires périurbains et ruraux, en France et en Europe).

Cet ouvrage s'adresse à l'ensemble des acteurs concernés, élu·es, technicien·nes des collectivités, professionnel·les et toute personne curieuse des questions d'urbanisme et d'aménagement du territoire. Il vise à **guider l'action dans les différentes étapes d'une politique de fabrique des espaces publics**, depuis la conduite de projet aux outils opérationnels en passant par la vision stratégique.

## PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE

